



*Le Président de l'IRPS **Hubert Borderie**, son Vice-Président **Marc Gouyon**, leur Conseil d'Administration, **Emmanuelle Paquaux**, Coordinatrice ainsi que toute l'équipe opérationnelle, vous présentent leurs **meilleurs vœux pour l'année 2018 !***

Edito

Avec plus de 180 actions en 2017, l'Institut de Recherche en Prévention Santé (IRPS) est devenu un acteur clé dans le domaine de la prévention : « Santé et travail », « Bien vieillir » et « Éducation et promotion de la santé » .

Un rôle qui s'étend et se renforce à travers les nombreuses actions commandées par MGEN, ainsi que par les CLAS (Comités locaux d'action sociale), SRIAS (Sections régionales interministérielles d'action sociale) et DREAL (Directions régionales de l'environnement de l'aménagement et du logement), avec le soutien de l'Aseter (Association de la Sphère Environnement et Territoires et Établissements Rattachés).

Pour la qualité de ses experts, l'efficacité de ses méthodes, un catalogue d'actions de plus en plus étoffé et un modèle économique compétitif, l'IRPS est de plus en plus sollicité par un grand nombre d'organismes, de collectivités et d'entreprises, publics et privés.

En ce début d'année, plein d'optimisme pour la poursuite du développement de l'IRPS, nous adressons nos vœux les plus sincères de succès aux collaborateurs de l'Institut, à ses soutiens et à ses commanditaires.



Actualité de l'IRPS

Parmi les nombreuses interventions de l'IRPS à la fin de l'année 2017, voici quelques actions marquantes dans les différents champs d'expertise de l'Institut.

Octobre

- Conférence « Handicap et Travail », pour le CNRS, à Orléans (45) – (3/10).
- Conférence « Préparation à la retraite », pour MGEN, à Bordeaux (33) – (4/10).
- Conférence « Les secrets de l'équilibre alimentaire », pour le CLAS DIRM Sud Atlantique, à Bordeaux (33) – (10/10).
- Conférence « Stress et travail, et ses conséquences au dehors »
- Stand IRPS et Fondation de la Route, et atelier sur les « Produits psychoactifs » au salon de l'Économie sociale et solidaire (ESS), à Niort (79), durant deux jours, organisé par le comité MGEN 79. (19 et 20/10).
- Conférence et ateliers « TMS » (Troubles musculo-squelettiques), à Châlons en Champagne (51), pour le conseil départemental – (24/10).
- Atelier « Sommeil et vigilance », pour MGEN 86, à Poitiers (29/10).

Novembre

- Conférence « Addictions aux nouvelles technologies », pour MGEN 974, à la Réunion (3/11)
- Atelier « Risques domestiques des seniors : chutes », pour MGEN 91, à Evry (16/11).
- Formation « Accueil du public difficile », pour la DDT 04 à Digne-les-Bains (24/11).

Décembre

- Journée « Bien-être », pour la DDT à Montauban (82) (5/12)
- Animation d'un groupe de travail sur les « Addictions » pour le CROUS (75) à Paris (7/12).



Comprendre : les addictions, souffrance personnelle, risque professionnel

L'IRPS s'est doté d'intervenants experts dans différents domaines, avec une solide expérience forgée au plus près des besoins des collectivités et des entreprises. Rencontre avec Christine Dessenne, formatrice en addictologie.

Experte en addictologie et thérapie comportementale, Christine Dessenne œuvre depuis 35 ans dans la prévention et le traitement des addictions, que ce soit auprès du Bureau international du travail (BIT) ou des instances de la Communauté européenne. Responsable durant 16 ans d'un centre de soins et de prévention contre l'alcoolisme, elle anime pour l'IRPS des conférences sur les addictions (alcool, drogue, jeux, cyber addictions, etc.) et met en place, dans les collectivités et les entreprises, des formations et des plans de prévention sur les risques liés à ces addictions. Parmi ces addictions, alcool et drogue demeurent des problématiques cruciales : « 15 à 20 % des accidents mortels de travail et 40 % des accidents mortels de trajet sont liés à une prise d'alcool ou de produits. 11 % des actifs et 14 % des salariés boivent de l'alcool durant leur temps de travail... »

La dépendance envahit toute l'existence d'un individu, avec des conséquences dans sa vie privée et professionnelle, sur sa santé, sa situation financière ou juridique. Cependant, l'intervention de l'expert ne concerne pas uniquement la personne dépendante, mais aussi le consommateur épisodique qui se met en danger. « Après une consommation abusive, on ne doit pas laisser une personne prendre le volant de son véhicule. On s'adresse aux encadrants pour qu'ils sachent se positionner par rapport à cette problématique. »

Comment intervient l'IRPS dans l'entreprise ? « On travaille avec des groupes de réflexion issus de la direction, des RH, du service médico social, du CHSCT, des syndicats. On étudie les problématiques rencontrées et on réfléchit ensemble à ce qui est le plus adéquat. On va proposer un règlement intérieur ou une charte addiction qui pose les règles de ce que l'on doit faire ou pas, et surtout légitimer les cadres à intervenir. On va aussi former les membres du CHSCT et les encadrants à détecter des comportements (travail mal fait, oublis, prises de risques, incidents ou accidents...) révélateurs d'une possible addiction. Il s'agit d'être en mesure de dépister, de savoir dire et intervenir pour accompagner une personne en dépendance le plus tôt possible vers une structure de soins. » L'action de l'IRPS se prolonge ensuite en passant le relais à un groupe qui va continuer à piloter la situation en interne.

La cyber dépendance des jeunes aussi

Si l'alcool demeure une problématique centrale dans le monde du travail, les enseignants et parents d'élèves s'inquiètent eux des effets néfastes de l'addiction de leurs enfants pour les portables, tablettes et ordinateurs. Via les comités MGEN, l'IRPS répond à de nombreuses demandes du milieu éducatif et scolaire : début novembre, Christine Dessenne a ainsi tenu une conférence à la Réunion sur les cyber addictions, suivie de l'élaboration d'un plan de prévention pour les enseignants. Début décembre, c'est un millier de lycéens qui se sont rendus à la Maison des lycéens, à la faculté de Nanterre (92), pour participer à une journée d'information et de prévention sur les addictions. De l'école au monde du travail, les addictions constituent un enjeu de sécurité, de santé, mais aussi de liberté et d'autonomie pour l'individu.

Témoignage : Charles Béteau - MGEN de la Vienne

Sollicitée par de nombreux organismes et partenaires, la section MGEN de la Vienne, a multiplié les demandes d'intervention auprès de l'IRPS, tout au long de l'année 2017. Précisions de Charles Béteau, délégué en charge de la prévention - MGEN 86.

« Nous avons, en effet, mobilisé l'IRPS à plusieurs reprises l'an dernier. Partenaire historique du rectorat, MGEN a été invitée au comité de pilotage de la Semaine de la maternelle et a proposé la conférence « Jeux et sommeil chez les jeunes enfants » le 11 avril, à la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société, à l'université de Poitiers.

Les 19 et 20 octobre, c'est au Forum national de l'Économie sociale et solidaire et de l'Innovation sociale, à Niort, que l'IRPS est intervenu sur un stand dédié, animé par Christine Dessenne et Martine Ejarque, sur les thématiques « Produits psychoactifs » et « Détente et bien-être ». Fin octobre, les organisateurs du Salon Auto-moto-vélo de Poitiers ont souhaité la présence de Jean-Denis Fauxpoint (sommeil et somnolence) et de Christine Dessenne (substances psycho-actives et conduite).

Enfin, le 20 novembre, nous avons organisé pour les agents de la Direction départementale des territoires (DDT) de la Vienne la conférence « Les bienfaits de l'activité physique pour vieillir autrement mieux » avec Didier Launay-Henry en collaboration avec le CLAS (comité local d'action social) de la DDT. »

« Dans notre projet 2018, nous avons pour objectif de promouvoir « l'écosystème » MGEN dont l'IRPS fait partie. L'Institut met en œuvre des actions, des conférences ou des ateliers pour accompagner nos partenaires et interlocuteurs locaux, il leur propose une palette d'expertises et d'actions qui s'adaptent parfaitement aux problématiques de santé et de bien-être qu'ils rencontrent. Maintenant, il ne reste plus qu'à finaliser nos projets pour cette nouvelle année. »

Agenda :

Janvier

Conférence « Harcèlement et travail », pour le Ministère de la transition écologique et solidaire, à la Défense (92) - (18/01)

Février

- Conférence « Addictions aux nouvelles technologies », pour le CLAS DREAL Haute-Normandie à Rouen (76) - (12/02)

- Conférence « Les secrets de l'équilibre alimentaire », pour le CLAS DDT, à Laval (53) - (27/03)

Mars

Conférence « Bien Vieillir » pour la MFP/CARSAT, à Montpellier (34) - (29/03)

Brève

De plus en plus de troubles psychiques reconnus maladies professionnelles

Une étude récente de la Caisse nationale d'assurance maladie* souligne la reconnaissance de plus en plus fréquente de troubles psychiques (anxiété, stress post-traumatique, troubles du sommeil, dépression, burn-out.) comme maladies professionnelles. 10 000 affections psychiques liées au travail ont ainsi été reconnues en 2016. Un phénomène en constante augmentation ces dernières années (alors que le nombre des accidents du travail d'autre nature baisse), qui touchent particulièrement les femmes et les personnels en contact avec le public. Le coût de la prise en charge de ces affections par l'assurance maladie ((branche accidents du travail et maladies professionnelles) qui s'élevait à 230 millions d'euros en 2016, demeure toutefois en deçà du coût des lombalgies (1 milliard d'euros) et des troubles musculo-squelettiques (800 millions d'euros).

* Janvier 2018. Santé travail : enjeux et actions. Les affections psychiques liées au travail : éclairage sur la prise en charge actuelle par l'assurance maladie - risques professionnels

Retrouvez toutes les informations sur www.institut-prevention.fr

Pour toute demande, adressez-vous à :

Institut de Recherche en Prévention Santé

3 square Max-Hymans 75748 Paris Cedex 15

Tél : 01 40 47 30 38 – 01 40 47 30 39 - Mail : irps@mgen.fr

Twitter : [@_irps](https://twitter.com/_irps)
